

POSTE DE DIRECTION DANS LE RESEAU REP

Ecole élémentaire de LAVELANET Lamartine GI couplé au demi-poste de coordonnateur REP

1 – POSTE	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Intitulé : Poste de direction d'école dans le Réseau d'Education Prioritaire (REP) ☞ Lieu de rattachement : Ecole de LAVELANET Lamartine : 10 classes ordinaires et 2 Unités Locales d'Inclusion Scolaire (ULIS école) ☞ Dispositions : Décharge de direction : 50 % de décharge. Le service est couplé avec le demi-poste de coordonnateur REP. Le directeur bénéficie donc d'une décharge totale du service d'enseignement devant élèves. ☞ Public concerné : Ce poste n'est accessible qu'à des enseignant.e.s inscrit.e.s sur la liste d'aptitude de directeur de 2 classes et plus. Une expérience antérieure en tant que directeur est souhaitée.
2 – MISSIONS DU DIRECTEUR D'ECOLE	<p>MISSIONS DU DIRECTEUR D'ECOLE : Les mêmes fonctions que tous les directeurs d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Assurer l'animation de l'équipe enseignante dans le cadre d'une école située en REP ; ☞ Organiser et animer les différentes réunions internes et externes (réunions de cycle, réunions PPRE, réunions d'équipe éducative...) ☞ Mettre en œuvre un suivi des modalités d'évaluation des acquis des élèves et contribuer à une régulation des programmations ; ☞ Assurer un suivi précis des élèves les plus fragiles et être particulièrement attentif à l'absentéisme ; ☞ Contribuer à la mise en œuvre d'un partenariat de proximité avec les différents dispositifs locaux (ALAE, ADS, services de soins, ...) ; ☞ Travailler avec les services de la mairie pour assurer la gestion dynamique de l'école.
3 – MISSIONS DU COORDONNATEUR REP	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Travailler en synergie, selon différentes modalités, avec les équipes des écoles REP, les équipes des collèges et les partenaires associés ; ☞ Contribuer à la mise en œuvre Contrat du Réseau d'Éducation Prioritaire du Pays d'Olmes ; ☞ Participer aux différentes réunions du Comité Exécutif REP et contribuer activement à ses travaux ; ☞ Elaborer et renseigner les différents outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le coordonnateur secrétaire du Comité Exécutif REP ; ☞ Rendre compte des progrès des élèves selon les modalités établies par le Comité Exécutif REP ; ☞ Aider à identifier, parmi les professeur.e.s des écoles, les responsables des projets éligibles pour la part modulable de l'indemnitaire ; ☞ Coopérer avec les parents et les partenaires : mettre en oeuvre les actions sur la parentalité sur les écoles REP secteur collège Victor HUGO et PASTEUR ; ☞ Mettre en oeuvre la réussite éducative : accompagnement éducatif, mise en œuvre de la prévention pour les élèves en difficultés ; ☞ Coordonner le travail en équipe conseil des maitres, conseil de cycle conseil écoles collège Victor HUGO et PASTEUR ; ☞ Réaliser une veille informative et communication des documents proposés sur le site de référence REP du ministère pour tout le REP (des informations institutionnelles, des ressources pédagogiques validées, des références à des travaux de recherche, des repères historiques, des données nationales et internationales) www.reseau-canope/education-prioritaire; ☞ Coopérer avec les parents et les partenaires ; ☞ Favoriser le travail collectif ; ☞ Développer l'ambition et la curiosité des élèves, volet culturel organisation et gestion des HSE et budget accompagnement éducatif –tout le REP ; ☞ Développer au cycle 3 le dispositif D'COL.
4 – QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Disponibilité. ☞ Bonne connaissance du système éducatif et des textes concernant l'Education Prioritaire et le dispositif REP. ☞ Solides compétences pédagogiques. ☞ Qualités de dialogue et de relationnel.

Personne en charge du dossier :

Mme HOUADEC Virginie - IEN FOIX Haute Ariège et Pyrénées Cathares - **05.67.76.52.77**